



Centre d'Études Internationales Paysannes
et d'Actions Locales
Chemin des Salettes
42220 - SAINT-SAUVEUR-EN-RUE

Site Web : <http://ceipal.rhonealpes.free.fr>

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 juin 2017

L'Assemblée Générale du CEIPAL s'est déroulée le 20 juin 2017 à 14 H 30 à la Quinarie (St Paul-en-Jarez) dans une salle mise à notre disposition par Francis Couzon, en présence de 10 adhérents.

Le Président, Pierre ROUX, ouvre la séance et présente l'ordre du jour qui n'appelle pas d'observations particulières.

I - RAPPORT MORAL :

Pierre ROUX expose le rapport moral en évoquant les 24 années de partenariat avec l'APF dont les relations, parfois difficiles avec son responsable, compliquent la mise en œuvre des actions les plus urgentes.

2016 a été une année contrastée avec un premier trimestre au ralenti en raison de l'échec du recrutement de notre coopérante technique qui a cessé tout contact, sans raison, quelques jours avant son départ en Haïti.

Au contraire, le 2^{ème} trimestre a été boosté par la présence de Cédrik Gagelin dont le dynamisme et l'efficacité ont été précieux lors des événements du dernier trimestre.

Le projet de bâtiment a pris du retard à cause de la procédure interminable du transfert de propriété et du manque de disponibilité des animateurs.

Le cyclone Matthew nous a conduits à stopper les projets en cours pour nous recentrer temporairement sur les mesures de sauvegarde comme l'accès à l'eau potable, la restauration des réseaux et les réparations urgentes du restaurant Lakay. L'appel lancé auprès de nos donateurs a été fructueux avec plus de 100 réponses positives et une collecte de 13 400€ pour le seul CEIPAL.

La mission de mars 2017 a permis de constater une forte dynamique autour de l'agronome Renaud qui expérimente les techniques de permaculture, d'agro-écologie et de récupération des eaux de pluies. Son programme a été soutenu ponctuellement par une ONG américaine et il serait nécessaire d'en prendre le relai. Cela constitue une opportunité d'élargir notre partenariat afin d'engager des actions d'intérêt général associant le développement économique et la protection de l'environnement.

Le rapport moral conclut sur l'engagement de nos adhérents et sur la qualité du partenariat avec nos collègues de Ressins-Solidarité et Jean Garreau, auxquels se sont joints cette année, les jeunes de l'association Ass'Hum pour financer l'opération d'accès à l'eau après le cyclone Matthew.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT D'ACTIVITE de l'année 2016 :

Le Président invite Jean-Louis ROUX à présenter le rapport d'activité portant sur les actions réalisées au cours de l'année civile 2016 (le rapport complet est consultable sur le site du CEIPAL)

Le programme d'activité de l'année 2016 a été principalement centré sur le projet de création du bâtiment polyvalent destiné au groupe des femmes associées au sein de l'OFDDA. Financé en partie par un appel spécifique auprès de nos donateurs, ce projet a généré deux subventions octroyées par l'agence des micro-projets et le CAS d'EDF.

Cette année 2016 a été très marquée par le cyclone Matthew qui a ravagé la partie sud d'Haïti, particulièrement la région de Fondwa. Face à l'ampleur des dégâts, nous avons fait un appel exceptionnel aux donateurs et réuni les moyens de nos associations avec ceux d'Ass'Hum et le concours de Pompiers Humanitaires Français afin de financer une opération de fourniture urgente d'eau potable et de réparation générale de tous les réseaux endommagés.

Malgré cela, nous avons pu poursuivre nos programmes de développements orientés vers la protection des sols, l'accès à l'eau et l'appui au développement durable (permaculture, jardins expérimentaux), tout en soutenant les activités génératrices de revenus à travers le bâtiment du groupe des femmes et la préparation des actions de formation et d'appui technique qui suivront sa mise en service.

Sur le plan des moyens humains, après la défection d'une candidate en coopération technique, nous avons pu disposer d'un coopérant sur les quatre derniers mois de 2016. Les qualités professionnelles de Cédrik ont permis de rattraper en partie les retards pris par nos projets, malgré le surcroît de travail qu'il a dû assumer au moment du cyclone Matthew. On déplore cependant le désengagement progressif de l'APF qui a retiré une partie des animateurs de terrain, ainsi qu'une dégradation des rapports avec ce partenaire, particulièrement son responsable. Le caractère incontournable d'APF justifie cependant une attitude conciliante, tout en recherchant d'autres partenaires locaux partageant notre conception du développement, à savoir, la prise en charge de leur destin par les haïtiens et non leur maintien dans un état de dépendance.

Le rapport d'activité fait enfin le point sur les nombreuses réunions et les manifestations publiques auxquelles nos associations ont participé : concert au profit d'Haïti, Fête du lait, Fête de Burdignes. Autant de manifestations qui permettent de faire connaître nos associations, les actions de terrain que nous menons, et la vente de produits artisanaux haïtiens qui abondent nos budgets.

Enfin, le site Internet et le fonctionnement en groupes collaboratifs constitue un moyen efficace de communication entre adhérents et vers le réseau des donateurs. Ce mode de fonctionnement a fait ses preuves lorsqu'il s'est agi de faire face aux urgences générées par les cataclysmes.

Après un échange de vues, le rapport d'activité 2016 est approuvé à l'unanimité.

III -RAPPORT FINANCIER :

Pierre ROUX présente le rapport financier 2016 qui comporte le chiffrage des charges courantes et des actions conduites en Haïti, mais également le chiffrage des activités bénévoles. Les comptes peuvent être consultés sur le site du CEIPAL. Le compte de résultats s'élève globalement à 41 545€ équilibré en recettes et dépenses.

Nos charges sont essentiellement consacrées au financement du programme d'actions orienté en 2016 vers le bâtiment des femmes et les réparations post-cycloniques. Il inclut aussi le financement du coopérant technique et une faible part concerne les frais engagés sur les actions vers le grand public (concert, fête du lait et fête de Burdignes) qui génèrent en contrepartie des recettes très excédentaires.

Les produits de notre association sont constitués pour l'essentiel par les dons en forte progression du fait de l'appel lié au cyclone et par la vente de produits équitables ou de l'artisanat haïtien. En outre, deux subventions ont été encaissées dans le cadre du financement du bâtiment pour le groupe des femmes.

Enfin, le chiffrage des contributions volontaires permet de présenter la valeur globale des actions que nous conduisons, dans un souci de transparence vis-à-vis de nos partenaires. En effet, le volontariat représente environ 20% de la valeur de notre plan d'action.

Après discussion, le rapport financier 2016 est approuvé à l'unanimité.

IV - BUDGET 2017 :

Le projet de budget 2017 est élaboré de façon à permettre de consacrer plus de 50% des moyens au programme d'actions techniques, notamment, l'achèvement du projet de bâtiment ainsi que ses équipements et le plan de formation prévu lors de sa mise en service. Il comporte la prise en charge des frais engagés pour conduire la mission de mars 2017 et des frais liés à la mission de notre coopérant technique dont l'indemnité a été revalorisée à hauteur de 400€ par mois. Son montant global s'élève à 38207€, équilibré en recettes et dépenses.

Les recettes sont constituées par les dons et les cotisations, ainsi que par la vente de produits de l'artisanat haïtien. En outre, l'achèvement du projet de bâtiment devra générer en 2017, le solde des deux subventions (AMP et CAS d'EDF) octroyées pour financer ce projet.

Après discussion, le projet de budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

IV - FONCTIONNEMENT DU BUREAU :

Le Président évoque le transfert des charges qu'il a dû assumer, concernant les comptes financiers et la gestion du fichier des adhérents (y compris les cotisations et certificats fiscaux correspondants). Il souhaite être déchargé de ces tâches qui incombent généralement à un trésorier.

Compte tenu des engagements de l'actuel trésorier, Madeleine PITAUD accepte de prendre en charge la gestion du fichier des adhérents. Un contact avec Gilbert Belgrano permettra de prendre connaissance des dispositions techniques et du dispositif informatique mis en place à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

Le secrétaire de séance,

Jean-Louis ROUX